



## Formation EH1 Encadrant pour plongeur en situation de handicap 1er degré

Le CODEPESSM 17 et le CSNA organise une formation EH1 les 22 et 23 janvier 2022. Cette formation se déroulera à la piscine Lucien Maylin rue Léonce Mailho La Rochelle, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, 3 demi-journées dans les locaux du SUBAQUA17 La Rochelle pour la phase théorique et 1 demi-journée dans le bassin pour la phase pratique.

Le repas de midi est libre. Néanmoins il y a possibilité de bénéficier des locaux du Subaqua 17 pour se restaurer avec son propre repas.

Pour cette formation prévoir les documents obligatoires (licence - certificat médical - RIFA), ainsi que le matériel de piscine (maillot, serviette, PMT,...).

Le matériel de plongée (Stab, détendeur, bloc) est mis à disposition par le SUBAQUA 17 La Rochelle. Néanmoins, si vous préférez votre matériel personnel, pensez à l'emporter.

Un contrôle du passe sanitaire sera effectué en début de formation.

Le coût de cette formation est fixé à 40€ par personne comprenant la carte fédérale EH1.

Merci de me faire parvenir le talon ci-dessous avec votre règlement par chèque à l'ordre du CODEPESSM17 (*chèque encaissé à l'issue de la formation*).

Je soussigné (nom -prénom) \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Mail (\*) \_\_\_\_\_

Club de plongée \_\_\_\_\_

N° licence \_\_\_\_\_ N° RIFA \_\_\_\_\_

Confirme mon inscription à la qualification EH1 du 22 et 23 janvier 2022.

Je joins mon règlement de 40€ par chèque n° \_\_\_\_\_ à l'ordre du CODEPESSM 17.

Signature:

A retourner à Thierry Hoffmann 11 Allée des Cavaliers 17340 Châtelailon-Plage

(\*) *svp, écrire l'adresse mail en majuscule afin de limiter les erreurs de relecture. Merci*